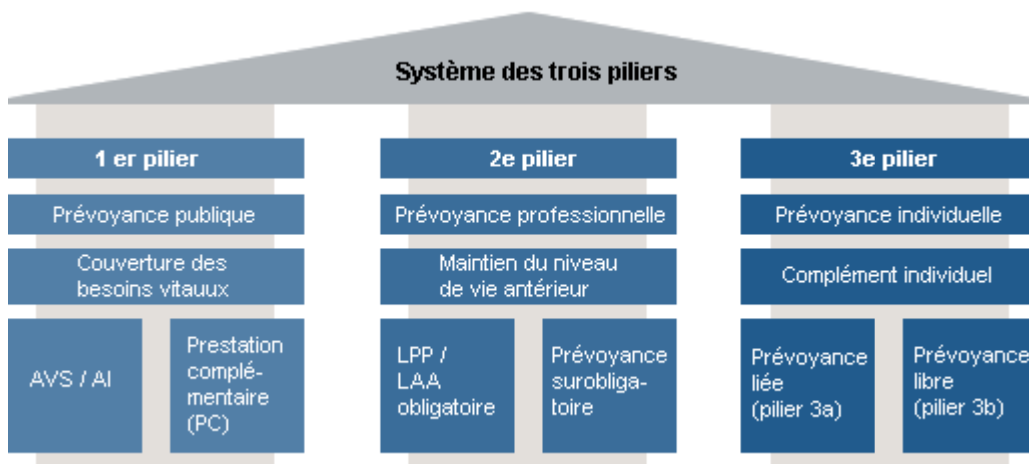


Les piliers de la prévoyance en Suisse

Le célèbre principe suisse des « trois piliers »



Une pyramide des âges, marquée par le vieillissement

Le nombre des retraités augmente, celui des cotisants diminue.

Ainsi, en 1948, il y avait 9 cotisants pour 1 retraité.

Aujourd'hui, on compte 3 cotisants seulement pour 1 retraité.

C'est pour cette raison que le 3^{ème} pilier devient indispensable pour une retraite sans soucis.

